



Usurpation carte bleue pour jeu en ligne

Par **Mortissia**, le **24/05/2013** à **23:54**

Bonjour,

Mon concubin m'a subtilisé ma carte bleue pour aller jouer sur winamax. Il a joué 2400 € en quelques heures, me laissant dans une situation financière très critique.

Ce que je ne comprends pas c'est que ce site est sensé demander un RIB (c'est ce que j'ai lu sur le net) alors pourquoi ont-ils accepté qu'il utilise une carte qui n'est pas à son nom ? Est-ce légal ?

Ai-je un recours autre que de porter plainte contre lui ? Je n'en ai pas vraiment envie car il est hospitalisé suite à une tentative de suicide donc je ne veux pas l'enfoncer plus mais c'est moi qui me retrouver dans la m...

Merci d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement,